

RÉALISATION DE L'E-PORTFOLIO

Au cours du stage clinique, les étudiants doivent développer un e-portfolio. Ce système vise à intégrer le processus d'évaluation dans le processus d'enseignement et d'apprentissage, et à faire en sorte que les étudiants eux-mêmes deviennent plus autonomes dans le contrôle de leur processus d'apprentissage.

L'e-Portfolio est caractérisé par la combinaison d'activités obligatoires et de celles notées par la Faculté, ainsi que par la fourniture de preuves d'apprentissage libres à la discrétion des étudiants.

Il est proposé aux étudiants de développer les sections suivantes :

- o Mon activité au centre de pratique.
- o Enregistrements de physiothérapie.
- o Mes relations professionnelles et personnelles.
- o Ma préparation scientifique-technique.

Le noyau important de l'e-Portfolio est constitué par l'espace dédié aux preuves obligatoires et libres. Ici, l'étudiant fournit les preuves ainsi qu'une description et une réflexion sur chacune d'entre elles.

Les activités à réaliser dans le PRACTICUM IV sont :

- Enregistrement hebdomadaire (élèves dans 2 centres) / bimensuel (élèves dans 1 centre)
- Antécédents médicaux (2)
- La preuve d'une nature libre
- Preuves scientifiques, justification clinique
- Rapport d'auto-évaluation et rapport sur les ressources d'apprentissage (RA) obtenus.
- Interconnexion des preuves

A la fin de la période de stage, le professionnel de la kinésithérapie désigné comme tuteur au centre de stage doit évaluer l'attitude de l'étudiant, son adaptation et son organisation au milieu du travail, ses compétences techniques, l'atteinte des objectifs et une évaluation de l'utilisation générale du stage (le formulaire d'évaluation est fourni par l'étudiant).